

<https://www.lecourriercauchois.fr/actualite-370967-info-le-courrier-cauchois-pres-saint-vale...>

🕒 2 min read

[Info Le Courrier Cauchois] Près Saint-Valery-en-Caux. Un élève giflé à la cantine par un agent ? Ce que l'on sait

"C'est l'acte le plus grave que mon fils ait subi", introduit la mère d'un enfant de l'école de Néville, commune située près de Saint-Valery-en-Caux, en Seine-Maritime. Scolarisé dans l'école du village, l'élève, âgé de 11 ans, aurait reçu une gifle de la part d'un agent de la commune officiant à la cantine. Le petit a également indiqué à ses parents s'être fait pincer violemment. Une plainte a été déposée. L'enfant a été vu par un médecin légiste au centre d'accueil spécialisé pour les agressions à Rouen. Même si la maman reconnaît que son fils "n'est pas un ange", puisqu'il a déjà été recadré auparavant, elle dénonce la méthode des adultes "qui devraient être un modèle pour lui".

Les faits se seraient déroulés durant la pause méridienne, après le service de cantine. C'est en voulant séparer son fils, qui avait une altercation avec un autre élève "qui embêtait sa petite sœur" toujours d'après la maman, que la gifle serait partie. "Je crois mon fils, il ne change pas de version, il l'a confirmée devant la gendarmerie", assure-t-elle.

"Elle est surnommée : la méchante"

Du côté des élus locaux, certains ne sont pas surpris. Ils dénoncent une ambiance délétère au sein de la cantine. "Il y a une insuffisance d'effectif et de surveillance", pointe Claude Desaegeer, conseiller d'opposition. "Cela risque de se reproduire", ajoute Sophie Quesnel, conseillère élue sur la liste du maire il y a quatre ans. Enfin, Catherine Soulet, ancienne adjointe, décrit des problèmes qui datent "d'au moins trois ans" et une employée communale surnommée "la méchante" par les enfants.

Contacté, André-Pierre Bourdon, maire de Neville confirme les circonstances de l'altercation et la séparation de deux élèves par un agent. D'après "*la petite enquête que j'ai menée*" et les explications de l'agent mis en cause, il n'a jamais été question de gifle. L'employé municipal a été mis à pied à titre conservatoire.

Generated with Reader Mode